

COMMUNE

DE

LAMAZIÈRE-BASSE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

Lamazière-Basse, le 23 mars 2026,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil municipal ordinaire qui aura lieu :

Le 27 mars 2026, à 18h,

Salle du Conseil, à la mairie.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Délégation du Conseil municipal au Maire
2. Versement des indemnités de fonction au Maire et Adjoint
3. Délégué à la défense
4. Délégué à la FDEE 19
5. Délégué au SDIS

❖ Questions diverses

Les dossiers correspondants sont consultables en mairie.

Bien cordialement,

Le maire,

Jean-Marc SOULIER.



Pièces jointes :

- Note de synthèse
- Formulaire de procuration